



PROCES VERBAL
N° 13/CNCMP/2013

L'an deux mille treize et le Mercredi 20 Mars à 13 heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine, son président.

Etaient présents:

- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Yacoub Ould Haibetly, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du CP
- Raifa Mint Kassim, Membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, Représentant du Contrôle Financier

Etait absent :

- Mohamed Abdellahi Ould Zeine, Membre du CP

COMMISSION DES PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DES
INFRASTRUCTURES

1°-Examen de la lettre N°082/CPMP/SI reçue le 14 Mars 2013, demandant l'approbation d du rapport d'évaluation des manifestations d'intérêts relatives au contrôle et surveillance des travaux de construction de la route Bangou-bassiknou.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant, en vue de l'ouverture de la demande de propositions, la liste restreinte suivante, sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

- PACE ARCHITECTS, ENGINEERS AND PALNNERS
- GROUPEMETN SCET RIM/AAC
- GROUPEMENT ALPHA CONSULT/AECO
- GROUPEMENT AEC/MCG
- BNBR
- IRC

(Handwritten signatures and initials in blue ink)

2°/Examen de la lettre N°210/CPMP/SI reçue le 17 Mars 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la construction de 12 écoles du Fondamental à l'intérieur du pays.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution des lots comme suit :

- *Lots 1 et 4 à EL JAWDA pour un montant de 160.008.038 MRO TTC et un délai d'exécution des travaux de 08 mois.*
- *Lot 2 à EMATRA/DOHA pour un montant de 254.012.658 MRO TTC et un délai d'exécution de 08 mois.*
- *Lot 3 à EMCI pour un montant de 159.889.407 MRO TTC et un délai d'exécution de 08 mois.*
- *Lot 5 à SEB TP pour un montant de 156.199.059 MRO TTC à et un délai d'exécution de 8 mois.*
- *Lot 6 à SEB TP pour un montant de 78.099.530 MRO TTC et un délai d'exécution de 08 mois.*

3°/Réexamen de la lettre N°100/CPMP/SI reçue le 20 Mars 2013, demandant l'approbation du rapport d'analyse des offres techniques et financières relatives à la construction des équipements collectifs complémentaires à Tintane.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution provisoire des lots comme suit :

- *Lot 7 : Ets AMCT pour un montant de 98.821.809 MRO TTC et un délai d'exécution de 08 mois.*
- *Lot 8 : TEWVIGH OULD YENGE pour un montant de 46 999.122 MRO TTC et un délai d'exécution de 08 mois.*
- *Lot 9 : EMB pour un montant de 53.971.700 MRO TTC et un délai d'exécution de 08 mois.*
- *Lot 10 : Ets MAJID pour un montant de 77.889.400 MRO TTC et un délai d'exécution de 08 mois.*
- *Lot 11 : Ets Mohamed Lemine et FRERES pour un montant de 94.015.200 MRO TTC et un délai d'exécution de 8 mois*

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DE SOUVERAINETE

4°-Examen de la lettre N° 065/CMPPM/SsouV reçue le 19 Mars 2013, demandant l'approbation des dossiers suivants :

1. Rapport d'analyse des offres techniques et financières relatives à l'appel d'offres pour l'aménagement de périmètre hydro-agricoles au profil des rapatriés.
2. La décision rendant infructueux les lots 1, 2 et 5 du DAO relatif à l'aménagement de périmètres hydro-agricoles au profil des rapatriés.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP :

1. Reporte sa décision sur ledit rapport d'évaluation pour approfondissements.
2. Approuve la décision rendant infructueux les lots 1, 2 et 5 dudit DAO

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DU SECTEUR RURAL

5°-Examen de la lettre N°136/CPMP/SR reçue le 18 Mars 2013, demandant l'approbation au l'autorisation de lancement du DAO relatif à la construction du pont de Synthiane, du rechargement des digues existantes et de l'endiguement des berges de la rive gauche et droite de l'adducteur principal du marigot Ndiorol.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO, sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE LA SNDE

6°-Examen de la lettre N°028/CPMP/SNDE reçue le 14 Mars 2013, demandant l'approbation du projet de marché relatif au contrôle des travaux de l'axe Nord du projet AEP Dhar.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit projet de marché pour des manquements au marché.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DU DPEF

7°-Examen de la lettre N°028/CPMP/DPEF reçue le 14 Mars 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des manifestations d'intérêts pour le suivi des travaux de construction de la Faculté des Sciences Juridiques et Economiques, de la résidence des filles, du restaurant universitaire, de la mosquée et Centre Commercial.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit rapport pour les manquements suivants :

- l'avis relatif au marché en n'a pas été soumis à la non objection de la CNCMP
- la short-List n'attient pas le nombre réglementaire qui est de 6 bureaux.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

8°-*Examen* de la lettre N°0416/CPMSSBIE reçue le 12 Mars 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des manifestations d'intérêts relatives à la « mission des études techniques de maitre d'œuvre, de contrôle et suivi des travaux des lots 3 et 5 du projet Aftout Echargui ».

Décision

Ce point est reporté pour complément d'informations.

LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE

Les membres du Comité Permanent



Cher Amadou

Brahim Ould Hamed

Raifa Mint Kassim

Yacoub Ould Haibetly

Abderrahmane Abdoul